



Tableau 8

Nombre de personnes ayant un certificat pour le CIPH selon la durée et la limitation en 2018

Ce tableau présente le nombre de personnes qui ont un certificat de CIPH accepté selon la limitation et la durée réputée de leur admissibilité, définie comme étant une période indéterminée ou temporaire.

Limitation	Durée réputée		Total
	Indéterminée	Temporaire	
Voir	54 890	1 010	55 900
Marcher	437 230	127 840	565 070
Parler	81 460	59 050	140 510
Fonctions mentales	315 250	195 530	510 780
Entendre	63 440	6 370	69 810
Se nourrir	92 830	24 420	117 250
S'habiller	193 920	57 940	251 860
Évacuer	99 870	32 250	132 120
Soins thérapeutiques essentiels	42 960	35 130	78 090
Cumulatif	43 740	58 220	101 950
Total des certificats uniques	864 020	438 110	1 302 140

Notes :

1. Tous les comptes sont arrondis au multiple de dix le plus proche. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement.
2. Les données datent du 30 septembre 2019 et peuvent faire l'objet de révisions.
3. Les comptes représentent les personnes ayant un certificat pour le CIPH accepté qui était en vigueur le 31 décembre 2018.
4. Les personnes ayant des limitations multiples liées à leur certificat seront comptées une fois pour chaque limitation, tandis que la colonne « Total des certificats uniques » présente un compte unique des personnes admissibles pour le CIPH pour la province ou le territoire en question. Par conséquent, cette colonne ne représente pas la somme des colonnes précédentes.